

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 28 (1948)
Heft: 2

Artikel: Économie du cinéma français
Autor: Bessy, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

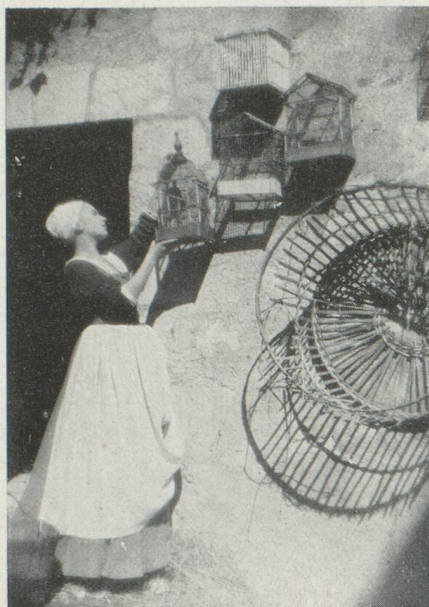
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ECONOMIE DU CINÉMA FRANÇAIS

par

Maurice Bessy

Directeur de « Cinémond » et du « Film Français »

LA BELLE ET LA BÊTE, de Jean Cocteau

André Malraux termine sa prodigieuse *Esquisse d'une psychologie du cinéma* par cette simple phrase : « Par ailleurs, le cinéma est une industrie ».

« Ainsi, ajoute-t-il, il n'est pas possible de discuter l'esthétique ou la psychologie du cinématographe sans garder présents à l'esprit les problèmes économiques, techniques, industriels ».

On a souvent écrit que le cinéma était la seconde industrie française. C'est beaucoup s'avancer, mais si l'on se réfère aux capitaux investis, il n'en reste pas moins vrai que nous nous trouvons en présence d'une industrie importante.

Le cinéma français est une industrie complète, pouvant se suffire à elle-même. Elle possède son industrie lourde, sa production, sa distribution et ses salles de projection publique.

L'industrie lourde comprend les différents secteurs industriels de fabrication d'appareillage, de pellicule, de matériel d'optique, etc...

La France possède trois usines de fabrication de pellicule vierge qui sortaient avant-guerre 100 millions de mètres par an ; 11 laboratoires de tirage et de développement ; une dizaine de fabriques spécialisées dans la fabrication d'objectifs, miroirs, matériel spécial.

Parmi le matériel fabriqué en France, et qui est apprécié du monde entier, on notera plus spécialement le matériel de laboratoire, de projection et, plus encore, les caméras (appareils de prises de vues) fabriquées par les maisons Debré et Eclair, qui ne cessent de perfectionner leurs appareils.

On compte 17 studios de prises de vues, dont 12 à Paris, permettant la réalisation simultanée d'une trentaine de films. Si l'on ajoute à ce bref tableau 10 auditoriums pour les travaux d'enregistrement du son et de post-synchronisation, on peut évaluer la main-d'œuvre utilisée dans ce secteur à 85.000 personnes, et une consommation annuelle de :

88 millions de Kilowatts d'électricité
92.000 tonnes de charbon
6.600 mètres cubes de carburant.

La production, base même de l'industrie, est représentée par 253 entreprises homologuées, dont un tiers seulement est actuellement en activité.

La production française de 1945 comportait 73 films, plus un tourné à l'étranger.

En 1946, 91 films, plus 5 tournés à l'étranger
En 1947, 72 films, plus 5 tournés à l'étranger.

Le prix moyen de la réalisation d'un film de long métrage a subi les fluctuations suivantes :

En 1937	2.655.000 fr.
En 1945	15.000.000 »
En 1947	30.000.000 »
En 1948	35.000.000 »
	et peut-être plus.

Voici quelle est la répartition du budget d'un film de long métrage au début de 1947 :

Décor	4.800.000 fr.
Interprétation	4.000.000 »
Location du studio	3.400.000 »

Personnel technique	3.000.000 fr.
Assurances	2.000.000 »
Laboratoires	800.000 »
Pellicule	500.000 »
Extérieurs	500.000 »
Metteur en scène	500.000 »
Droits d'auteur	260.000 »
Adaptation et découpage	300.000 »
Publicité de production	175.000 »
Licence sonore	80.000 »
Musique	75.000 »
Divers (dus aux conditions actuelles)	6.610.000 »

Total : 27.000.000 fr.

Avant la guerre, la France était le troisième pays producteur du monde, après les Etats-Unis et le Japon, précédant l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne.

Il convient d'ajouter qu'en 1947, 90 films documentaires et de court-métrage ont également été entrepris.

La distribution comprend une centaine de sociétés dont une quinzaine ont des agences dans les centres régionaux. Les régions cinématographiques françaises se décomposent comme suit :

Régions cinématographiques	Nombre de départements
Paris (Grande région parisienne)	30
Bordeaux-Toulouse	21
Lyon	17
Marseille	12
Nancy-Strasbourg	7
Lille (Nord, Pas-de-Calais)	2
Alger (Algérie, Maroc, Tunisie)	3

Et la répartition, par région, des recettes d'un film, peut être condensée dans le tableau ci-dessous :

Paris-Ville	28 %
Paris-Banlieue	11 %
Grande Région Parisienne	13 %
Bordeaux-Toulouse	10,5 %
Lyon	12 %
Marseille	13 %
Nancy-Strasbourg	5,5 %
Lille	8 %

Les films distribués se décomposent en deux catégories :

1° Films pouvant être projetés dans toutes les salles.

a) Films français,

b) Films étrangers parlés en français (suisses, belges, canadiens),

c) Films étrangers doublés en français.

2° Films dont l'exploitation ne peut être faite que dans 15 salles (versions originales en langue étrangère).

Statistiques des films d'exploitation générale (pouvant être projetés dans toutes les salles) depuis 1945 :

	1945	1946	1947
Français	58	83	88
Américains	30	76	174
Anglais	7	15	23
Belges	2	2	4
Russes	5	5	4
Danois	—	—	2
Suisses	—	1	1
Italiens	—	1	16
Mexicains	—	—	2
Tchèques	—	—	1
Argentins	—	—	1
Australiens	—	—	1
Suédois	—	2	6
Total :	102	185	323

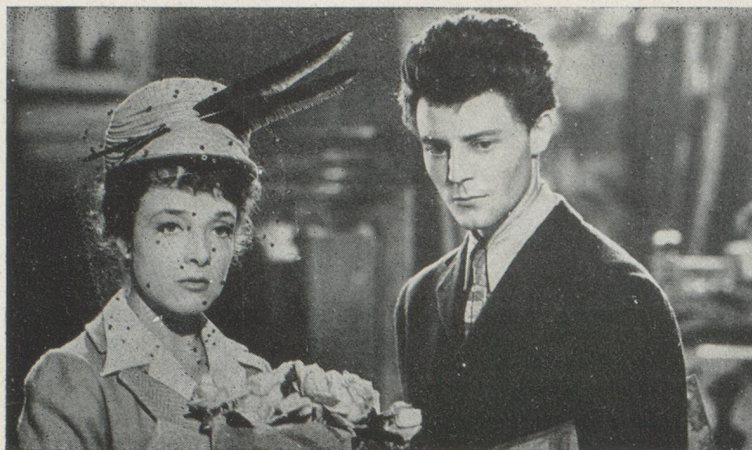
L'exploitation, c'est-à-dire la projection publique des films, est résumée par le tableau suivant :

Nombre de salles de cinéma en France :

Salles standard (35 mm.)	5.503
Salles de format réduit (16 mm.)	1.179 postes fixes et 2.605 tournées desservant 15.212 localités. En tout, y compris les patronages donnant des séances payantes : 5.093 exploitants de format réduit, desservant 18.433 salles.

Maurice Chevalier et Marcelle Derrien dans *LE SILENCE EST D'OR*, de René Clair





Micheline Preste et Gérard Philippe dans *LE DIABLE AU CORPS*,
d'après le roman de Raymond Radiguet,
mise en scène de Claude Autant-Lara

Nombre de salles standard en Afrique du Nord.	347
Algérie	222
Maroc	72
Tunisie	53

Répartition des salles standard en France :

Paris	354
Banlieue	492
Grande région parisienne	1.153
Région de Bordeaux-Toulouse	790
Région de Lyon	981
Région de Marseille	910
Région de Lille	524
Région de l'Est	299
	<hr/> 5.503

On estime que les recettes totales des 5.500 salles standard de la France métropolitaine se sont élevées, en 1947, à 15 milliards de francs français. Leur répartition est approximativement la suivante :

Recettes brutes	15 milliards fr. fr.
Taxe sur les spectacles-Impôts 34 % soit	5.100 millions
Recette nette	9.900 millions
Part de l'exploitation 39 %	3.861
Actualités 3 %	} 7 % 793
Films de complément 3 %	
Droits d'auteur 2 %	
	<hr/> 4.654
Reste pour la part grands films	5.246 millions
De cette somme, 55 % vont aux films étrangers, soit	2.885
Reste pour la production française	2.361 millions
soit un peu moins de 1/6 des recettes totales des cinémas.	

Sur ces 2.361 millions revenant aux films français, il faut déduire environ 52 p. 100 pour les commissions des distributeurs, les frais de publicité, les frais de copies, les cotisations professionnelles, les impôts, ce qui donne :

Part brute producteurs de films français : 1.133 millions

Donc, sur les 15 milliards de recettes des salles standard, seulement 1.133 millions restent à la production française.

Ajoutons les recettes d'Afrique du Nord	100 millions
du format réduit (France)	50 —
de l'exportation	500 —
	<hr/> 650 millions

cela fait un revenu total annuel (1947) de 1.783 millions de francs français pour la production française, cependant que le coût de 80 films à une moyenne de 30 millions — nous sommes en dessous de la vérité — a représenté 2,4 milliards de francs.

Le déficit de la production française est donc de 617.000.000 de francs français.

Avant la guerre, le film français s'était imposé par sa qualité et était très largement diffusé dans le monde. La totalité de la production était exportée en Suisse, en Belgique et au Canada.

La moitié de la production était exportée en Scandinavie, en Italie, en Amérique Latine, en Yougoslavie, en Pologne, aux Pays-Bas, en Roumanie, en Turquie.

Un tiers de la production était présenté en Grande-Bretagne, et un cinquième aux Etats-Unis (diffusion restreinte).

La guerre a porté un coup mortel à l'exportation cinématographique française. De gros efforts sont actuellement tentés : des comptoirs ont été ouverts aux Etats-Unis et en Amérique Latine.

Le plan Monnet a bien posé le problème de l'industrie cinématographique. Voici le résumé du préambule des chapitres cinématographiques :

« Avant la guerre, l'industrie cinématographique française pouvait prétendre à la deuxième place sur le marché international. Son chiffre d'affaires dépasse 8 milliards de francs. Elle ne possède pas encore d'assises économiques solides. Etroitesse du marché

de langue française. Le caractère classique d'une industrie normale à prix de revient stables et débouchés organisés n'existe pas ; nous sommes en présence d'une vaste loterie ».

« A partir d'un outillage nouveau, la production doit être assurée de débouchés si les salles existantes sont rénovées et des salles nouvelles construites, et si les films proposés sur le marché international sont, techniquement, à qualité égale avec les meilleures productions étrangères. L'économie particulière du cinéma doit être révisée, en particulier en ce qui concerne le prix des places et le prix de revient des films. Une politique fiscale moins sévère doit être étudiée et rapidement appliquée ».

On retiendra de ce plan les prévisions suivantes :

L'accroissement de la production ne peut se justifier que par une fréquentation accrue des salles de spectacle.

Nombre actuel des entrées : 400 millions. Cette fréquentation doit atteindre le milliard en 1950.

Moyens à utiliser : qualité des films. Modernisation des salles. Augmentation du nombre des fauteuils (reconstruction des salles sinistrées en premier lieu, construction de salles nouvelles en dernier lieu).

80 p. 100 des salles actuelles doivent être entièrement rééquipées, cette modernisation représentant une dépense moyenne de 15.000 francs par fauteuil.

L'équipement des salles nouvelles représenterait une dépense de 20.000 francs par fauteuil.

Dépense de 4.550 millions pour la reconstruction des salles sinistrées (160 salles, soit 100.000 fauteuils, entièrement détruits ; 240 salles, soit 170.000 fauteuils, à rééquiper intégralement).

Malgré tout, le cinéma français continue :

Principales œuvres réalisées depuis la Libération :

LA BELLE ET LA BÊTE
LA SYMPHONIE PASTORALE
LE DIABLE AU CORPS
QUAI DES ORFÈVRES
LE SILENCE EST D'OR
ANTOINE ET ANTOINETTE
LE PÈRE TRANQUILLE
BATAILLE DU RAIL
FARREBIQUE
BOULE DE SUIF
PANIQUE
LES PORTES DE LA NUIT
LE CAFÉ DU CADRAN
MONSIEUR VINCENT
RUY BLAS
BATAILLON DU CIEL

sans compter les films tournés à l'étranger :

LA CHARTREUSE DE PARME,
ALLEMAGNE, ANNÉE ZÉRO

Cinéma documentaire français :

Painlevé, Rouquier, Marcel Ichac, René Lucot, Alain Pol, Charles Métain, etc.

Les Etats-Unis ont organisé le cinéma sur des bases industrielles. On y produit en série des bandes dont un pourcentage restreint attire l'attention. Malgré les millions dépensés, malgré la Taylorisation du travail, la qualité artistique s'avère chaque jour menacée. Un film demeure, en effet, une œuvre d'art et l'on ne fabrique pas des œuvres d'art comme on fabrique des montres ou des automobiles. La France a bien compris le problème. Un antagonisme librement accepté existe de façon latente entre le producteur d'un film et l'équipe artistique. Grâce à cette querelle sans danger, les droits des uns et des autres peuvent être sauvegardés.

Engager 30 à 100 millions dans la production d'un film constitue un investissement financier d'autant plus important et périlleux qu'il n'aboutit pas à un objet manufacturé. Un film est une marchandise fragile et dont la valeur est uniquement fonction du goût du spectateur-consommateur. Industrie, sans doute, mais dans laquelle le goût du risque et du jeu a forcément placé. Telle est la raison de son extension, de la jeunesse de ses animateurs, mais aussi de la méfiance qu'elle provoque chez les économistes chevronnés.

Maurice Bessy

*Michèle Morgan et Pierre Blanchar dans
SYMPHONIE PASTORALE, d'André Gide,
réalisation de Jean Delannoy*

